

# Biodiversité

Biodiversité

## Biodiversité, patrimoine naturel... : quelques explications

Les Parcs naturels régionaux sont construits sur la présence d'un patrimoine naturel rare, riche et fragile... Retour sur quelques termes fréquemment utilisés dans les Parcs pour mieux comprendre les enjeux liés à la conservation de la nature.

### Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité ou diversité biologique est un concept récent qui est maintenant très utilisé, notamment par les médias. Ce terme a pourtant plusieurs significations et une portée large. La biodiversité peut être mesurée à différents niveaux en fonction :

- du nombre de milieux différents : diversité écologique,
- du nombre d'espèces : diversité spécifique,
- de la quantité de gènes différents : diversité génétique.



La biodiversité est importante à conserver car :

- elle garantit un fonctionnement équilibré des écosystèmes. Chaque espèce s'inscrit dans un ensemble et a un rôle à jouer. La suppression d'une espèce peut entraîner un déséquilibre grave préjudiciable pour l'homme et ses activités ;
- elle représente une ressource économique (nourriture, bois, textile, etc.) ;
- elle est une source de substances exploitables à des fins médicales.

## Qu'appelle-t-on patrimoine naturel ?

Le patrimoine naturel peut être découpé en deux catégories :

- la nature « ordinaire » composée de milieux banals et d'espèces communes et facilement observables partout dans la région. Elles sont peu exigeantes sur la qualité des milieux qu'elles utilisent, leur aire de répartition est étendue. Exemples : Merle noir, Ortie, etc. Les Parcs n'ont pas de programmes d'actions particuliers sur ces aspects ;
- la nature « exceptionnelle » ou remarquable composée d'espèces et de milieux rares (zones humides, pelouses, forêts, littoral) et localisés à quelques sites favorables dans la région. Les Parcs concentrent leurs actions sur la conservation de ces espèces rares et menacées grâce à divers programmes d'actions. Exemple : Butor étoilé, Drosera.

Le patrimoine naturel des Parcs est connu grâce à des inventaires réalisés par les équipes techniques des PNR ou par des prestataires (bureaux d'études, associations, etc.). Ces inventaires participent au diagnostic du territoire et permettent de délimiter des zones à enjeux et de définir des objectifs de conservation.

L'intérêt patrimonial d'un site ou d'un secteur est souvent estimé par la présence d'une espèce ou d'un groupe d'espèces rares et menacées, en référence à différents textes (*Directive oiseaux* par exemple) ou listes de protection (listes rouges, oranges, etc.).